Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Polynésie française, septembre 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Polynésie française », septembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Histoire : de Gaulle, la dissuasion nucléaire et la Polynésie

Question 1

Les événements se déroulent pendant la guerre froide, période de tensions entre les deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS. Elles s'affrontent sans guerre directe. En effet, deux blocs se partagent le monde : le bloc de l'Ouest, capitaliste, et le bloc de l'Est, communiste. La menace nucléaire est omniprésente (« un monde dangereux »).

Question 2

Dans ce contexte, de Gaulle veut rendre à la France son rang de grande puissance et garantir son indépendance nationale. Il ne veut dépendre ni des États-Unis ni de l'URSS. En 1966, la France quitte le commandement intégré de l'OTAN. Il veut donner à la France la capacité de se défendre elle-même grâce à la dissuasion nucléaire. Il assure ainsi la paix et la sécurité des Français.

Question 3

Ainsi, pour atteindre ses objectifs, de Gaulle dote la France de l'arme nucléaire. Il installe en Polynésie le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), où l'on procède à des essais nucléaires. C'est le cas du tir Bételgeuse du 11 septembre 1966, auquel il assiste. Il met aussi en avant des « compensations », c'est-à-dire le développement économique de la Polynésie qui accompagne le centre.

Question 4

Les essais nucléaires français ont eu lieu en Polynésie française, dans l'océan Pacifique, sur les atolls de Moruroa et de Fangataufa. Le centre de commandement et la base arrière sont à Tahiti.

Question 5

Selon François Hollande, les essais ont eu trois conséquences pour la population. D'abord, un impact environnemental (pollution des atolls et de l'océan). Ensuite, des conséquences

sanitaires (maladies, cancers chez des travailleurs et des habitants). Enfin, paradoxalement, des bouleversements sociaux lorsque les essais ont cessé. La population dépendait en effet des emplois et de l'économie liés au centre.

Question 6

La Polynésie française a fourni à la France le site de ses essais nucléaires, loin de la métropole. Elle a donc permis à la France de se doter de l'arme nucléaire et de la force de dissuasion. Grâce à cela, la France a pu rester une puissance indépendante, se faire entendre partout et contribuer à la paix. François Hollande le dit : « sans la Polynésie française, la France ne se serait pas dotée de l'arme nucléaire ».

Question 7

L'objectif de de Gaulle était d'assurer l'indépendance et la puissance de la France dans le contexte de la guerre froide. Il est atteint. Après la première bombe atomique en 1960 au Sahara, la France fait exploser sa première bombe thermonucléaire (bombe H) en Polynésie en 1968. Elle possède une force de dissuasion crédible. Elle peut ainsi rester membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et peser dans les affaires du monde.

Mais cet objectif a un coût pour les Polynésiens. Pendant trente ans, de 1966 à 1996, les essais ont pollué l'environnement. Ils ont eu des conséquences sanitaires pour la population. Ils ont aussi créé une dépendance économique vis-à-vis du centre. D'où des difficultés sociales après l'arrêt des essais. En 2016, François Hollande reconnaît officiellement ces conséquences.

Exercice 2 – Géographie : aménager pour réduire les inégalités entre territoires

1 – Développement construit

De fortes inégalités entre les territoires marquent le territoire français. L'aménagement du territoire cherche à les réduire à toutes les échelles.

D'abord, les inégalités sont nombreuses. Par exemple, les grandes métropoles (Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux…) concentrent les emplois, les universités, les équipements et les richesses. Les aéroports et les lignes à grande vitesse les connectent bien au monde. À l'inverse, certains territoires sont en difficulté. Les espaces ruraux isolés, souvent éloignés des services (hôpitaux, écoles, transports), perdent des habitants. Certaines régions industrielles anciennes connaissent un chômage élevé. Des quartiers de banlieue et les territoires ultramarins cumulent pauvreté et chômage. De plus, les inégalités sont visibles à l'intérieur d'une même aire urbaine, entre un centre aisé et des quartiers périphériques.

Des aménagements à toutes les échelles

Ensuite, des acteurs mènent des aménagements à différentes échelles. À l'échelle locale, les communes et les intercommunalités créent des zones d'activités ou des ZAC, développent le tramway et rénovent les quartiers. Exemple : un pôle commercial et d'emplois autour d'un échangeur autoroutier. Au niveau régional, la région finance les transports (TER, lycées), le développement économique et des pôles de compétitivité. À l'échelle nationale, l'État construit les grandes infrastructures.

Ce sont les lignes à grande vitesse, les autoroutes et le déploiement de la fibre optique pour réduire la fracture numérique. Il crée des zones d'aide aux entreprises et des maisons « France services ». Il finance aussi des programmes comme « Action cœur de ville » pour les villes moyennes. Enfin, à l'échelle européenne, l'Union européenne soutient les régions les moins développées grâce aux fonds structurels (FEDER). Elle finance aussi des projets de transport et de développement rural.

Un bilan nuancé

Ainsi, ces aménagements réduisent les inégalités. Ils désenclavent les territoires en les reliant aux grandes villes, favorisent l'installation d'entreprises et d'emplois. Ils améliorent aussi l'accès aux services pour tous les habitants. Toutefois, ils ne suppriment pas toutes les inégalités. Les métropoles continuent d'attirer, et l'aménagement doit concilier développement et respect de l'environnement.

En conclusion, l'Union européenne, l'État, les régions et les collectivités locales mènent l'aménagement du territoire. Il vise à corriger les inégalités entre territoires à toutes les échelles, mais reste un enjeu permanent.

2 – Carte en annexe

- Aires urbaines : nommer quatre des points déjà dessinés. Exemples : Lille (nord), Strasbourg (est), Lyon (au milieu de la ligne vers le sud-est), Marseille (sur la côte méditerranéenne). Autres choix possibles : Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes, Nice.
- Régions métropolitaines : deux régions au choix parmi celles dont la carte trace les limites. Exemples : la Bretagne et l'Occitanie, ou encore la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine, l'Île-de-France, la Corse.
- Légende : le gros point et les points noirs = métropoles (grandes aires urbaines, avec Paris au centre). Le trait noir = ligne à grande vitesse (LGV) reliant Paris aux grandes villes. C'est un axe de transport majeur en étoile autour de Paris.

Exercice 3 – EMC : construire une culture civique

Question 1

Le service civique s'adresse aux jeunes volontaires. Ce sont de jeunes adultes qui s'engagent pour quelques mois dans des associations et organismes d'accueil. (Dans les textes officiels, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. La limite monte à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.) Le document précise que ces volontaires sont sans emploi au début de leur mission.

Question 2

Deux domaines au choix : l'environnement (nettoyage de la plage d'Opunohu, première photographie). L'agriculture et l'alimentation locale (plantation de taro, seconde photographie). On peut aussi citer la solidarité et l'animation.

Question 3

Les objectifs du service civique sont de former les jeunes à la citoyenneté et aux valeurs civiques. Il s'agit aussi de les faire participer à la vie publique locale au sein de leur communauté. Il les aide à définir leur engagement pour l'avenir. Enfin, il permet d'acquérir des

compétences et de faciliter l'insertion professionnelle (trouver un emploi durable ou une voie d'orientation).

Question 4

L'affiche de l'Armée de Terre a pour objectif de recruter des jeunes. On y lit : « l'Armée de Terre recrute et forme 15 000 postes ». Elle cherche à rendre le métier de militaire attractif en présentant une jeune femme polynésienne, Vaimiti, élève sous-officier. Elle invite aussi à s'engager (sengager.fr).

Question 5

Vaimiti exprime son engagement par la phrase « Je suis tournée vers les autres, et vers mon avenir ». Elle s'engage pour servir les autres, c'est-à-dire pour défendre et protéger la collectivité. Elle construit aussi son propre avenir professionnel. Élève sous-officier, elle reçoit donc une formation et une rémunération.

Question 6

Modèle de projet de vidéo (sans nom ni signature) : « Ma vidéo montre une courte histoire en trois scènes. Dans la première, un adolescent, seul chez lui, regarde l'actualité et se dit qu'il ne peut rien changer. Dans la deuxième, il croise des jeunes qui nettoient une plage et décide de les rejoindre. On le voit ensuite aider à distribuer des repas avec une association. Enfin, dans la dernière scène, il sourit, entouré de nouveaux amis, fier d'avoir été utile. Le slogan final est : « S'engager, c'est agir ensemble pour demain. » On diffuserait cette vidéo, courte et dynamique, sur les réseaux sociaux. Elle porte les valeurs de solidarité et de fraternité. Elle montre que chacun, quel que soit son âge ou son origine, peut être un citoyen actif. »

Conseils pour le jour J

- En histoire, replacez toujours le document dans son contexte international (ici la guerre froide) avant de répondre sur les objectifs.
- Pour les conséquences d'un événement, relevez dans le texte chaque conséquence et classez-les (environnement, santé, société).
- Dans le développement construit, suivez l'ordre demandé par la consigne (d'abord les inégalités, puis les aménagements) et distinguez les échelles.
- Sur la carte, écrivez chaque nom près du point concerné et complétez la légende avec des termes précis.
- Pour le projet de vidéo ou de lettre en EMC, soignez le slogan. Nommez aussi les valeurs de la République mobilisées.